

PROCÉDURE D'ENCADREMENT DISCIPLINAIRE

➤ Si manquement au code de vie:

- Tout intervenant (titulaire, éducateur au service de garde, professionnel, ...) selon le cas, gère l'événement et la conséquence selon son système personnel, de classe ou le système de gestion du service de garde et en informe le parent verbalement ou par écrit via l'agenda ou le cahier de communication pour les classes de première année.

➤ Si l'élève pose un geste de violence physique, verbale ou de vandalisme:

- Aviser l'élève verbalement qu'il aura une retenue à faire et en informer les parents par écrit via l'agenda (pages à cet effet PE-16 et PE-17) ou le cahier de communication pour les classes de première année.
- L'intervenant(e) indiquera le nom de l'élève dans le cartable prévu à cet effet au salon du personnel.
- La rigueur au niveau de la qualité du français est souhaitée dans les productions et réflexions de l'élève.

Nous entendons par violence verbale :

langage vulgaire, impolitesse, grossièreté et attitude irrespectueuse

Les retenues auront lieu tous les jeudis de 14h12 à 15h12

➤ Après la quatrième retenue:

- L'élève sera suspendu par la direction (à l'interne ou à l'externe selon le cas). Le parent en sera informé via l'agenda ou le cahier de communication (page PE-17). Et, au besoin, les parents seront convoqués à l'école.

POLITIQUE DES RETARDS NON-MOTIVÉS

- ➊ Chaque billet de retard non-motivé sera broché dans l'agenda ou le cahier de communication pour les classes de première année et devra être signé par les parents.
- ➋ Au quatrième retard non-motivé dans un même mois, l'élève sera en retenue le jeudi suivant et les parents en seront informés par écrit via l'agenda ou le cahier de communication par un avis aux parents (page PE-18).
- ➌ Si le problème se poursuit, un avis de convocation sera acheminé (en page PE-18) aux parents afin de trouver une solution.
- ➍ Si le problème persistait toujours, l'élève devra systématiquement reprendre le temps perdu après la classe ou lors d'une journée pédagogique.

AVIS AUX PARENTS POUR LA RETENUE
DU JEUDI DE 14H12 À 15H12

Pour toutes formes de violence : (physique, verbale ou non-verbale,
intimidation, harcèlement, taxage ou vandalisme)

1

Date de l'avis : _____ intervenant(e) : _____

Motif(s) : violence physique violence verbale vandalisme

Date de la retenue : le jeudi _____

Après sa retenue, l'élève : se rendra au service de garde comme à l'habitude
quittera l'école seul pour se rendre à la maison
quittera avec une adulte qui viendra le chercher à l'entrée principale à 15h12

signature d'un ou des parent(s)

date

2

Date de l'avis : _____ intervenant(e) : _____

Motif(s) : violence physique violence verbale vandalisme

Date de la retenue : le jeudi _____

Après sa retenue, l'élève : se rendra au service de garde comme à l'habitude
quittera l'école seul pour se rendre à la maison
quittera avec une adulte qui viendra le chercher à l'entrée principale à 15h12

signature d'un ou des parent(s)

date

3

Date de l'avis : _____ intervenant(e) : _____

Motif(s) : violence physique violence verbale vandalisme

Date de la retenue : le jeudi _____

Après sa retenue, l'élève : se rendra au service de garde comme à l'habitude
quittera l'école seul pour se rendre à la maison
quittera avec une adulte qui viendra le chercher à l'entrée principale à 15h12

signature d'un ou des parent(s)

date

4

Date de l'avis : _____ intervenant(e) : _____

Motif(s) : violence physique violence verbale vandalisme

Date de la retenue : le jeudi _____

Après sa retenue, l'élève : se rendra au service de garde comme à l'habitude
quittera l'école seul pour se rendre à la maison
quittera avec une adulte qui viendra le chercher à l'entrée principale à 15h12

signature d'un ou des parent(s)

date

➡ AVIS DE SUSPENSION ◀

Date de l'avis : _____ signature de la direction : _____

Motif(s) : violence physique violence verbale vandalisme

Votre enfant sera en suspension à l'interne _____

Votre enfant sera en suspension à l'externe _____

Signature d'un parent ou des parents

date
